

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 22
Votants : 25
Date de la convocation : 9 octobre 2012

PREFECTURE DE L'HERAULT
ARRIVEE LE :
19 OCT. 2012
BUREAU DU COURRIER

N° 12.10.16.12

L'an deux mille douze et le seize du mois d'octobre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, MM BOUISSEREN, CAPRON, Mme CARRETIER, MM CARILLO, SAUVAN, TALBOT, Mlle CROS, M. MUNOZ, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY.

PROCURATIONS : Mme RAMON BOTONNET en faveur de Mme ROMÉRO
Mlle VAN ELST en faveur de Mme CHABLE GAUZY
Mme FONS VINCENT en faveur de Mme PLAYS
M. LE NGUYEN en faveur de M. MUNOZ
M. FÉVRIER en faveur DE M. BOUSQUEL

ABSENTS : Mme ALQADI NASSAR, M. PAUL

MANDAT D'ETUDES PREALABLES AU REINVESTISSEMENT DE LA « BERGERIE »

Rapporteur : M. ALLOUCHE

Il est proposé au Conseil municipal :

- De donner mandat à la Société d'Aménagement de l'Agglomération de Montpellier pour mener les études préalables au « réinvestissement » de la « Bergerie »
- D'adopter le projet de mandat qui demeurera annexé à la présente
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout acte se rapportant à cette affaire

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de M. Allouche à l'unanimité des suffrages.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 19.10.2012
et publication
le 19.10.2012

Le Maire

